

## Objectifs

1. Anticiper les textes et obligations réglementaires à venir,
2. Faire le point sur les études et analyses applicables aux compléments alimentaires,
3. Se préparer aux audits et les contrôles,
4. Mettre en œuvre et faire évoluer l'analyse HACCP dans l'entreprise,
5. Faire le point sur les critères microbiologiques applicables aux CA,
6. Connaître les spécificités de la réglementation des produits Bio et leurs conséquences en matière de qualité.

Journée animée par  
**Marie-Pascale LEPLEY-LEGRAND**

*Directrice générale du Laboratoire YALACTA,  
vice-présidente de SYNADIET*

### Introduction - Présentation de SYNADIET

- **Marie-Pascale LEPLEY-LEGRAND - Vice-présidente de SYNADIET**

### I. Analyse HACCP

*Rappel des principes de base qui s'appliquent à tous les metteurs en marché de CA, comment faire évoluer son analyse HACCP*

- **Alain SOROSTE - Option Qualité**

### II. Présentation du Guide Critères microbiologiques SYNADIET applicable aux compléments alimentaires

- **Florence PAPET - 3i NATURE**

### III. Etudes précliniques

*Les bases pour cerner les voies de recherche pertinentes*

- **Professeur Jean-François BISSON - ETAP**

### IV. Etudes cliniques applicables aux compléments alimentaires et dispositifs médicaux

- **Professeur François-André ALLAERT - CEN Nutriment**

### V. Etudes de stabilité applicables aux compléments alimentaires – Normes ICH

- **Christian NIO - AGROBIO Rennes Laboratoire**

### VI. Comment se préparer à un audit ?

*Audits fournisseurs et audits réglementaires, l'exemple de la préparation des audits FDA selon le CFR Chapitre 111*

- **Laurent BOICHARD - CAPSUGEL**

### VII. Textes et obligations réglementaires à venir

*Règlements INCO et Nano*

- **Jean-Christophe MANO - PHARMANAGER**

### VIII. Contrôles DGCCRF

*Retours d'expérience (hors plantes)*

- **Jacques VANDERMANDER - VDMj Conseil**

### IX. Spécificités des produits Bio et contraintes particulières applicables aux produits Bio

- **Daniel ZERR - EUROP LABO**

### Conclusion de la journée

- **Marie-Pascale LEPLEY-LEGRAND - Vice-présidente de SYNADIET**



Formation Qualité / Réglementaire  
Bon de commande - Nombre de places limité  
**Date limite d'inscription : Jeudi 10 octobre 2013**

Société ou laboratoire*	
Prénom - Nom* ( <i>Remplir 1 nouveau bulletin si stagiaire supplémentaire</i> )	
Fonction*	
Adresse*	
CP*	
Ville* / Pays*	
Téléphone*	
Email*	

*\*Pour que votre inscription puisse être prise en compte, il est indispensable que ces champs soient remplis.*

**Merci de vérifier l'éligibilité du remboursement auprès de votre OPCA**

**IMPORTANT | Pré-inscription en ligne obligatoire en cliquant ici.**

Suite à la décision du Conseil d'Administration, la prise en compte de votre inscription à une formation de SYNADIET Services ne sera effective que si elle est accompagnée du règlement. Pour toute démarche de remboursement de la formation auprès de votre organisme paritaire collecteur agréé (OPCA), **une facture acquittée vous sera délivrée sur demande.**

**Régime alimentaire particulier :** \_\_\_\_\_

Tarification (TVA à 19.6%) :		Non-adhérent SYNADIET	
Adhérent SYNADIET		□ Stagiaire	500€ HT
□ 1 <sup>er</sup> stagiaire	420 € HT		
□ Stagiaire suivant**	320€ HT		
□ Tarif spécial 1 <sup>er</sup> stagiaire <b>si cumul</b> avec la journée de formation du 17 octobre **	736€ HT		

**\*\*Réductions réservées aux adhérents et non cumulables entre elles.**

Cachet de la société : \_\_\_\_\_  
Date et signature  
«J'accepte les conditions générales décrites ci-après»

**IMPORTANT | Bon de commande individuel à nous retourner accompagné du chèque de règlement à l'ordre de SYNADIET SERVICES ou par virement bancaire en précisant le nom de la société inscrite et le numéro de facture :**

SYNADIET SERVICES			
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
30076	02352	12221800200	16
IBAN : FR76 3007 6023 5212 2218 0020 016 - SWIFT BIC : NORDFRPP			

*Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11 75 48358 75  
N°SIRET 74989295600014*

SYNADIET SERVICES - 34 rue de Picpus - F 75012 PARIS  
Tel : +33 (0)1 44 73 01 84 - Fax : +33 (0)1 44 73 01 51  
nouscontacter@synadiet.org - [www.synadiet.org](http://www.synadiet.org)

## Conditions générales

La gestion des formations est assurée par SYNADIET SERVICES (agrément n° 11 75 48358 75).

### Documents transmis

Toute inscription devra être effectuée en ligne ou transmise par mail (*nouscontacter@synadiet.org*), fax : +33 (0)1 44 73 01 51 ou par courrier : SYNADIET SERVICES - 34 rue de Picpus - F 75012 PARIS.

- A réception du bulletin d'inscription et du règlement, un programme détaillé, deux exemplaires d'une convention, une fiche «objectifs» et une facture sont envoyés à la personne inscrite.

Cette dernière doit retourner dans les plus brefs délais un exemplaire signé et tamponné de la convention au secrétariat de SYNADIET.

- 10 jours avant la formation, un mail de convocation et un plan d'accès sont transmis par mail à tous les participants.

- Une attestation de présence est remise à la personne inscrite, en main propre, le jour de la formation (dans le cas de paiement par un OPCA, facture et attestation de présence sont adressées directement à ce dernier après la formation).

### Conditions d'inscription et d'annulation

- Les inscriptions seront acceptées dans la limite de deux personnes par société. Au delà, les bulletins reçus seront placés sur liste d'attente. Les personnes seront informées à J-8 de la possibilité de participer à la journée de formation.

SYNADIET SERVICES se réserve tout droit d'annulation d'une formation en cas de force majeure (manque de stagiaires, maladie d'un intervenant...). Dans ce cas, SYNADIET SERVICES remboursera uniquement les frais d'inscription du stagiaire et lui proposera une nouvelle date dans la mesure des possibilités.

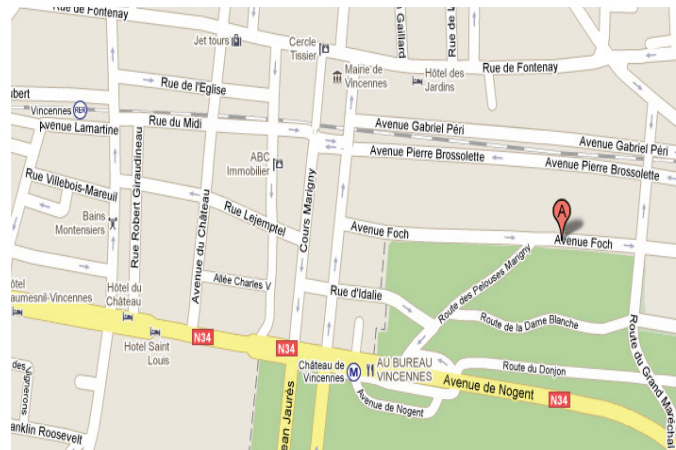
- Toute annulation devra être mentionnée par écrit au secrétariat de SYNADIET SERVICES. En cas d'annulation ou de désistement dans les 8 jours qui précèdent la formation, le règlement reste enregistré et ne pourra être restitué.

En revanche, la personne inscrite peut être remplacée par un autre membre de sa société sur demande écrite auprès du secrétariat de SYNADIET SERVICES.

### Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle des supports de la formation reste à SYNADIET SERVICES. Pour toute copie ou diffusion, merci de demander un accord écrit de SYNADIET SERVICES.

Club Foch, 39 avenue Foch - 94300 VINCENNES  
Accès : métro Château de Vincennes (ligne 1) ou Vincennes (RER A)



## Journée de formation :

# Comment assurer la qualité de ses compléments alimentaires ?

Vendredi 18 octobre 2013 – de 9h à 17h

Lieu : Club Foch

39, avenue Foch - 94300 VINCENNES

Accès : Château de Vincennes (ligne 1 ou RER A)



# synadiet

Syndicat National des Compléments Alimentaires

SYNADIET SERVICES  
A l'attention de Sophie LEHOUX  
34 rue de PICPUS  
F-75012 PARIS